

COMMUNIQUE DU RASSEMBLEMENT VENDÉEN

La Roche-sur-Yon : Darmanin fait honteusement interdire un hommage à Thomas

Nous avons appris par Ouest-France, ce vendredi, à 12 h 45, que le préfet de Vendée, Gérard Gavory, sous les ordres du ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, a interdit le rassemblement que le Mouvement Vendéen avait organisé, avec le Mouvement Chouan, ce samedi 9 décembre, à 14 h 30, devant le tribunal de La Roche-sur-Yon.

Cette initiative avait pour objectif de rendre hommage à Thomas, assassiné par des racailles de Romans, et de réclamer justice pour lui, de protester contre l'invasion migratoire subie par les Français, et d'exiger une justice qui protège l'intégrité des citoyens de notre pays.

Les mêmes interdictions ont été prononcées contre des rassemblements prévus à Lyon, Reims, Bordeaux, Toulouse, Lille, Brest, Tours, Bourges et Clermont-Ferrand.

Les prétextes évoqués, sur instructions du ministère de l'Intérieur, sont grotesques, et souvent identiques.

<https://www.polemia.com/le-document-secret-de-darmanin-utilise-pour-interdire-les-hommages-a-thomas-tue-a-crepol/>

Les organisateurs sont diffamés de manière grotesque, dans l'arrêté du Préfet, et l'interdiction est justifiée par de possibles appels à la violence. Depuis six mois, ce régime, violant la constitution et les lois de la République, interdit toutes les manifestations du la mouvance patriote, mais laisse la gauche, l'extrême gauche et les mouvements pro-palestiniens occuper la rue, avec les violences habituelles de cette mouvance.

La France n'a plus que l'apparence d'une démocratie, où l'autorisation de manifester n'est accordée qu'à ceux qui veulent la détruire, et refusée à ceux qui veulent la sauver.

Les organisateurs du rassemblement, dans un contexte de violence contre les patriotes - six jeunes garçons ont été condamnés à un an de prison pour avoir manifesté à Romans, des jeunes colleurs d'affiches lyonnais ont été placés en garde-à-vue 48 heures - appellent les manifestants à ne pas tomber dans le piège tendu par le pouvoir, et donc à ne pas se rendre ce samedi à 14 h 30 devant le palais de Justice de La Roche-sur-Yon. De nombreuses forces de l'ordre seront présentes, et les autorités souhaitent faire arrêter et condamner lourdement quiconque violerait l'interdiction.

Le Rassemblement Vendéen ne se laissera pas intimider par ces pratiques totalitaires, et continuera à mener inlassablement, avec les formes d'action adaptées, le combat pour la survie de la Région, et du pays.

Eric Mauvoisin

Président du Rassemblement Vendéen